



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA CHARENTE

Préfecture
Secrétariat Général
Service de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Bureau de l'Environnement
Affaires suivie par : Ghislaine RIETHAEGHE
Tél. : 05-45-97-62-41
Télécopie : 05-45-97-62-82
Courriel : ghyslaine.riethaeghe@charente.gouv.fr

Angoulême, le **3 AVR. 2017**

Madame,

Par courrier du 22 mars 2017, afin de régulariser la situation administrative de votre entreprise de tri et transit de déchets industriels banals SABATIER RECUPERATION que vous exploitez à La Couronne, je vous ai rappelé votre engagement à me faire parvenir un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant le 10 avril 2017, date butoir.

J'accuse réception de votre lettre du 27 mars dernier, par laquelle vous m'informez des difficultés que vous rencontrez pour tenir votre engagement et me demandez un délai supplémentaire pour déposer la demande d'autorisation. J'ai décidé de vous accorder ce délai et vous invite à me faire parvenir ce dossier avant le 30 avril 2017 au plus tard.

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de ma considération distinguée.

P/le Préfet
Le Secrétaire général

Xavier CZERWINSKI

Madame Anne SABATIER
Entreprise SABATIER
Recyclage et Récupération
112, route de Saint Michel BP n° 1
16400 LA COURONNE

Copie : UBD16/86 DREAL